



VILLE DE BARCELONNETTE

Digne les Bains, 24 octobre 2024

Reçu le

28 OCT. 2024

N°25
Urb.

CHAMBRE
D'AGRICULTURE
ALPES DE HAUTE-PROVENCE

ACTION

INFORMATION

Urbanisme | Gravelle
DGS

Monsieur le Maire
Mairie
Place Valle de Bravo
04400 BARCELONNETTE

Service Technique

Réf : Urb_24_51

Objet Modification PLU
Barcelonnette

Dossier suivi par :
Sabine HAUSER

Tel : 06 23 69 16 32

Email : shauser@ahp.chambagri.fr

A l'attention du service Urbanisme

Monsieur le Maire,

Vous informez la Chambre d'Agriculture, par votre courrier du 04 octobre 2024, reçu le 14 octobre 2024, du projet de modification du PLU n°1 de votre commune.

La modification du PLU porte sur des évolutions du règlement du PLU en zone Ub, Uc et Ud, des modifications des OAP des secteurs du 11^e BCA, du secteur du Plan, du secteur de la Gravelle et de l'OAP Mobilités et de la liste des emplacements réservés.

La modification du PLU n'appelle pas d'observations de notre part. Elle n'a pas d'impact sur les espaces ou activités agricoles. La Chambre d'Agriculture a donc le plaisir d'émettre un **Avis Favorable** au projet de modification n° 1 de votre PLU.

Restant à votre disposition, je vous prie d'accepter, Monsieur le Maire, mes salutations les meilleures.

Le Président de la Chambre d'Agriculture des
Alpes de Haute-Provence,



F. ESMIOL

Bureaux décentralisés

Oraison
Av. Charles Richaud

Sisteron
Maison de l'Entreprise

La Mure Argens
Grande Rue

Siège Social

66 boulevard Gassendi
CS 90117
04995 DIGNE LES BAINS Cedex 9
Tél : 04 92 30 57 57
Email : accueil@ahp.chambagri.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 180 400 020 00012
APE 9411Z
www.ahp.chambagri.fr